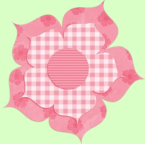


L'ÉCHO DE NOS MONTAGNES



WILDERSBACH



« Tous ensemble pour aller de l'avant »



Photo : Camille Parenthoine





Le mot du maire

Merci aux bénévoles



Chers concitoyens,

Ce nouveau numéro de notre journal communal est l'occasion de revenir sur l'activité de l'année écoulée riche en évènements petits et grands et les perspectives de l'année 2023 qui débute.

Durant l'année passée l'instabilité s'est installée dans le monde et notre pays. La guerre en Ukraine qui dure et l'explosion démesurée des coûts de l'alimentation, des matériaux et de l'énergie rendent plus difficile la vie de la population.

Elles rendent aussi plus difficile la tâche de notre commune pour assurer le fonctionnement au quotidien et l'équilibre de plus en plus précaire des finances, mais également notre capacité à investir dans des projets structurants et nécessaires au maintien et à l'amélioration de nos équipements communaux.

Le programme de sauvegarde du Col de la Perheux doit entrer dans sa phase de réalisation après la période d'études nécessaire qui touche à sa fin.

Après l'aménagement du parvis de la Fraternité qui est en fin de réalisation, le projet de restructuration et de mise en conformité de la salle de la Fraternité va entrer dans la phase de consultation des entreprises.

Ce programme prévoit également le remplacement de l'ensemble des chauffages des bâtiments communaux, vieillissants et gourmands en énergie.

La phase de recherche de financements de cet important programme est en cours auprès de nos partenaires financiers.

Je voudrais profiter de cet édito pour vous remercier, vous tous, les bénévoles, qui rendez possible par votre engagement bons nombres de projets et d'animations au bénéfice des habitants.

- ⇒ La MJC qui assure avec constance des animations diverses et variées tout au long de l'année, quilles en été, fêtes des Brotelets, marches contées, exemples parmi tant d'autres.
- ⇒ L'équipe du café « Le P'tit Wild » qui est un maillon essentiel de la vie du village qui vous accueille tout au long de l'année et propose également des activités. Vous n'y êtes jamais allés ? Alors vite venez découvrir ce lieu de rencontre entre petits et grands et faites le vivre.
- ⇒ L'AFP qui est un maillon essentiel de notre projet paysager et les associations qui s'occupent des animaux afin de permettre le maintien d'un cadre de vie de qualité et éviter l'enfrichement de nos terres agricoles.
- ⇒ L'association Arbres et Vergers qui œuvre à la sauvegarde et au maintien des arbres fruitiers.

Je vous encourage à venir rejoindre les diverses associations en les contactant directement ou en vous renseignant en mairie et remercie d'avance tous ceux qui vont venir apporter leur contribution à l'animation et à la vie de notre village. Il y a de la place pour tous.

Merci à notre personnel, Guillaume et Luc aux travaux divers et variés, Céline notre secrétaire de mairie et Sandrine qui fait en sorte de maintenir nos bâtiments accueillants. Ils ne ménagent ni leurs efforts ni leur temps au service de la population et de la collectivité.

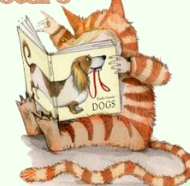
Merci enfin aux institutrices et aux ATSEM qui s'occupent des enfants de notre regroupement pédagogique intercommunal (RPI de la Rothaine) dans les écoles de Neuville La Roche et Natzwiller.

Et je n'oublierai pas les adjoints et conseillers municipaux pour leur engagement et le difficile rôle d'élu depuis trois ans maintenant.

Côté animation de l'été, nous accueillerons le festival des Scènes Sauvages, la caravane de l'animation fera également étape chez nous, et d'autres surprises viendront peut être étoffer cette offre estivale.

Je finirai en vous souhaitant une belles et riche année 2023, et beaucoup de plaisir à la lecture de notre journal communal

**Bonne
lecture**



Infos communales

Le PLUi

Le PLUi c'est quoi ?

Aujourd'hui, à Wildersbach, les règles applicables dans le domaine de l'urbanisme sont celles du **Règlement National d'Urbanisme (RNU)** en l'absence de tout autre document.

Sur le territoire de la Communauté de Communes de la Bruche, 12 communes sont dotées d'un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, 3 communes d'une Carte Communale, et 11, comme nous, sont soumises au RNU.

Le **PLUi ou Plan Local d'Urbanisme intercommunal** est un document de planification et a pour but de poser des règles communes en matière d'urbanisme tout en permettant à chaque commune le choix des zones urbanisables et celles qu'il convient de préserver.

La mise en place du PLUi a été validée en conseil de Communauté le 19 décembre dernier. Le PLUi étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'économie, de paysage et de biodiversité.



Son élaboration va se dérouler sur les 5 prochaines années et devrait aboutir en 2027.

Tout au long de la procédure les habitants pourront consigner leurs préconisations et remarques dans les cahiers de concertation disponibles en mairie et au siège de la ComCom à Schirmeck, elles pourront aussi bien concerner une demande personnelle que des remarques générales sur le projet de PLUi. 6 réunions publiques auront également lieu tout au long de cette procédure.

Une adresse électronique dédiée est également mise à disposition à cet effet : plui@valleedelabruche.fr

Jacques Michel

Un nouveau site internet pour Wildersbach



Un des projets de l'équipe communale était d'améliorer le site Internet pour mieux informer. Après avoir tenté de réorganiser et retravailler le site existant, force a été de constater que le logiciel de ce dernier (datant d'une dizaine d'années) avait atteint ses limites et méritait de prendre une retraite bien méritée.

Nous sommes donc repartis d'une feuille blanche pour reconstruire le site Internet communal. Nous ne sommes toutefois pas partis totalement de zéro puisque nous avons pu utiliser la plateforme du site Internet de la Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche, ce qui a nous a permis de réaliser des économies de temps et de coût.

Lancé officiellement en Septembre 2022, le site Internet de Wildersbach dispose à présent de son propre nom de domaine et il est accessible à l'adresse <https://www.wildersbach.fr>

Ce nouveau site, plus moderne, est désormais accessible sur les différents terminaux qui font maintenant partie de notre quotidien (ordinateurs, tablettes et téléphones portables).

Vous y retrouvez de nombreuses rubriques concernant :

- ⇒ Les informations sur la mairie (horaires d'ouverture, informations de contact),
- ⇒ La vie communale (actualités, associations, etc.),
- ⇒ Le Conseil Municipal (équipe municipale, comptes rendus des Conseils Municipaux, commissions, etc.),

⇒ Diverses informations pratiques sur l'urbanisme, l'eau, le cimetière...

⇒ Les versions numériques des précédentes éditions du journal communal.

Certaines pages sont encore en construction et seront finalisées courant 2023.

N'hésitez pas à visiter <https://www.wildersbach.fr> pour le découvrir !



Maxime MARCK - Commission Vie Communale

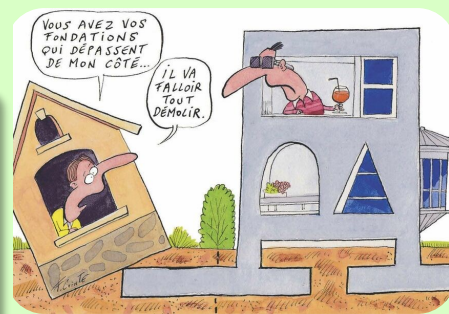


En règle avec mes travaux

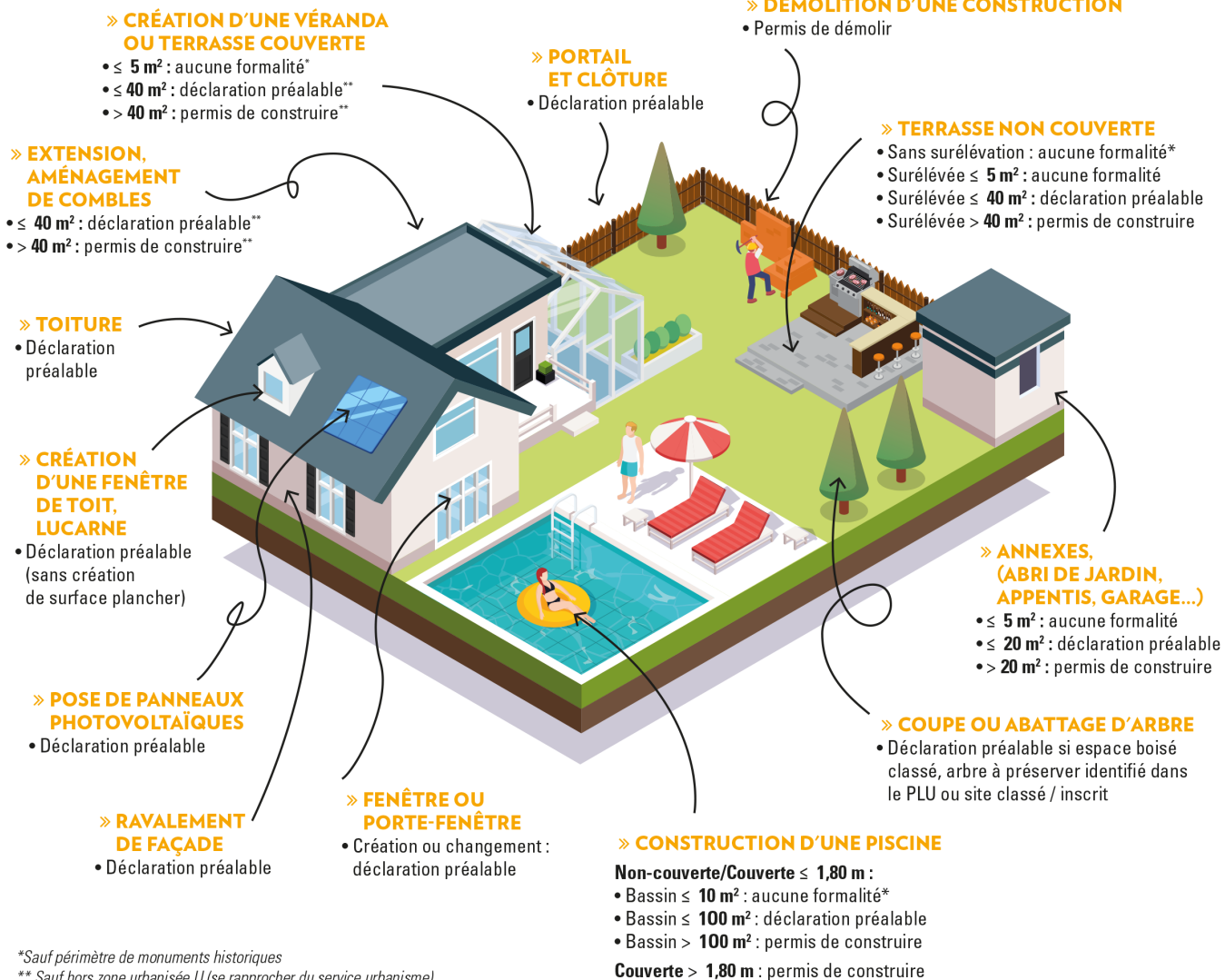


VOUS ENVISAGEZ DE RÉALISER DES TRAVAUX ? QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER AUPRÈS DE LA MAIRIE ?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.



QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



RÉALISER DES TRAVAUX SANS AUTORISATION, QUELS RISQUES ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à [l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme](#) :

⇒ Une **amende** comprise entre 1200€ et 6000€ par mètre carrés de surface construite ;

⇒ Si l'infraction est constatée **en cours de travaux**, l'autorité compétente peut ordonner **l'interruption** de ceux-ci ;

⇒ Dans le cadre d'une **procédure pénale**, il pourra être ordonné **la mise en conformité** des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la **démolition des ouvrages** ou la **réaffectation du sol** en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur ;



Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023



A compter du 1^{er} janvier 2023 tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation



Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1^{er} juillet 2023.

Il s'agit d'une obligation déclarative

qui s'accompagne d'un dispositif de sanction.

Une amende forfaitaire de 150€ par local pourra être appliquée en cas d'erreur, omission ou insuffisance déclarative.



**Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?**

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via **Gérer mes biens immobiliers** sur impots.gouv.fr*

Pour tout renseignement ou assistance informatique, vous pouvez vous adresser au personnel de la maison France-service de Schirmeck, 114 Grand'Rue—maisonfranceservices@valleedelabruche.fr— 03 88 97 86 20

Travaux réalisés

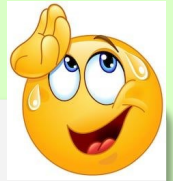
➔ Grâce à la générosité d'un de nos concitoyens le jeux de quille a pu être remis en l'état afin que nous puissions continuer à utiliser cet endroit dans de meilleures conditions lors des rencontres organisées par la MJC et des différents événements qui animent notre village. Il n'a pas désiré être nommé aussi nous profitons de ce journal pour le remercier, très sincèrement et au nom de tous, pour ce don fort généreux et apprécié. L'inauguration du site rénové a eu lieu le 24 juillet.2022.



Mr le Maire teste le nouveau revêtement



Travaux réalisés



Enfin ! Après moultes reports, la réfection du mur de soutènement de la rue de la Perheux a pu être réalisée, en deux temps, de façon à bien laisser tasser la terre. Le chantier fut d'ampleur et certaines phases impressionnantes. Ce ne fut pas une mince affaire pour les entreprises de mener à bien ce chantier complexe. Merci à elles et merci à tous ceux qui ont du supporter les désagréments entraînés par ces longs travaux : riverains directs en raison du bruit et de la poussière, indirects qui ont vu multiplié le passage des voitures devant leur pas de porte et tous les usagers dont le trajet fut journallement rallongé par le détour imposé par ce chantier néanmoins indispensable. Christiane, Florian et sa famille vont enfin pouvoir accéder à leur maison sans avoir peur non pas que le ciel mais le mur ne leur tombe sur la tête.



En chantier...

➔ Comme prévu, les travaux extérieurs concernant la rénovation de la salle de la fraternité ont été réalisés. Les plans ont quelque peu dû être changés au fur et à mesure de l'avancement de ceux-ci en raison de l'enrochement du terrain. Le chantier a néanmoins pu être mené à bien avec un bon rendu. Les impondérables liés à ce chantier ont nécessité une modification du budget alloué à l'opération sans pour l'instant dépasser la somme initialement prévue.



L'aménagement sera complété par la mise en place d'une fontaine à l'extrémité droite du chantier afin de rendre plus esthétique l'écoulement du trop plein du réservoir qui coule en continu.



Un article paru dernièrement dans les DNA intitulé « **de grosses dépenses en vue pour la commune** » mérite quelques explications et précisions. Il est important de savoir que les travaux prévus, bien que conséquents, sont avant tout nécessaires. Ils englobent en effet :

- ⇒ **Le changement des chauffages au mazout de l'ensemble des bâtiments communaux par du chauffage biomasse** : château, mairie, salle de la fraternité. Ceux-ci ont plus de 30 ans, voire 40 pour le château. Ils sont obsolètes, énergivores, polluants et nécessitent de nombreuses interventions de maintenance onéreuses et aléatoires. Celui de l'église sera également remplacé.
- ⇒ **La rénovation de la salle de la fraternité**, solution transitoire qui permettra de s'attaquer, à plus longue échéance, au vaste chantier de réhabilitation du bâtiment du château tout en permettant à notre village de toujours bénéficier d'une salle des fêtes : accès handicapé, création de sanitaires, isolations thermique et phonique, chauffage, peinture, mise en place d'une tisanerie.

Le budget prévisionnel de **l'ensemble de ces travaux s'élève à 405 250 € HT**. Détail non mentionné dans l'article des DNA mais d'une grande importance : **les demandes de subventions déposées devraient pouvoir couvrir les 2/3 de cette somme**. Cela méritait d'être précisé. 😊



En raison de malfaçons lors du premier gravillonnage de la rue de l'église en 2021, l'entreprise responsable des travaux a dû réintervenir au printemps 2022 pour refaire l'ensemble des travaux et ceci entièrement à ses frais.



Des Nouvelles du col de la Perheux

Col de la Perheux, ou en sommes-nous ?

Pour rappel les 4 communes concernées par cette opération à savoir Waldersbach, Wildersbach, Solbach et Belmont ont délégué à la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

Les maîtres d'œuvres à savoir l'Atelier MOKA et le cabinet Le Champ d'à Côté, choisis pour mener à bien ce programme de sauvegarde du site, ont présenté lors de la réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du 9 novembre dernier en mairie de Solbach les conclusions de la phase 1 du projet, à savoir, l'étude globale de programmation et d'aménagement.

Le principes d'un aménagement en 4 strates en formes de couronnes autour du col, de la reprise et la renaturation des chemins, de la stratégie de stationnement, de la création de boucles pédestres en liaison avec les possibilités de stationnement et la mise en place d'une signalétique commune ont été validés. **Chaque strate définit les opérations ou aménagements possibles, en partant du col (Strate 1) qui doit conserver son état sauvage**

La phase d'affinage de ces décisions est en cours. Le COFIL se réunira le 28 mars pour valider le projet d'aménagement définitif.

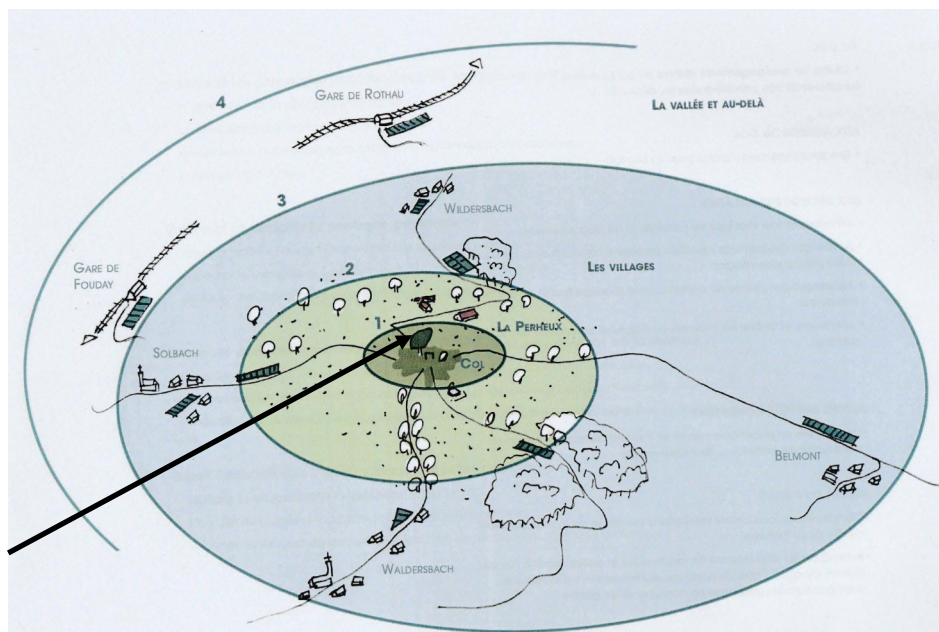
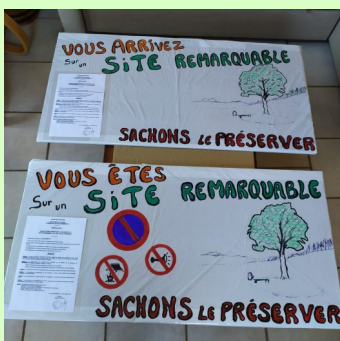


Photo : Camille Parenthoine

Jacques Michel

En attendant la signalisation officielle et afin d'aider à préserver le site au plus tôt en rendant attentifs les visiteurs à la réglementation inhérente à ce site magnifique, **Joëlle et Jean-David Grandgeorge** ont réalisé des affichages qui ont pu être mis en place dès l'été 2022. Abimés par les intempéries ils viennent d'être refaits et nous espérons qu'ils seront bientôt remplacés par les panneaux officiels dès le projet validé et mis en route.

Un grand merci à eux pour leur précieuse collaboration.



La caravane de l'animation édition 2022

Pour la deuxième année, la caravane de l'animation a posé ses valises dans notre village le mercredi 7 Juillet dernier.

Cette journée (gratuite pour tous) est portée par la section jeunesse et petite enfance de la communauté des communes et est ouverte à tous (enfants, jeunes, parents, grands-parents, assistantes maternelles...).

La caravane se déplace dans chacune des 26 communes du territoire qui a « sa » journée et plusieurs autres événements sont organisés durant l'été comme des soirées concerts ou des projections de cinéma en plein air.

C'est aussi l'occasion d'offrir un job d'été à des jeunes du territoire qui rejoignent l'équipe d'animateurs pour la durée de la caravane - à noter que cette année, une jeune du village faisait partie de l'équipe.

Cette année les animations ont eu lieu dans la cour de la Mairie car la place au niveau du château était utilisée pour les travaux rue de la Perheux.

L'équipe d'animation de la caravane a organisé plusieurs activités : réparations de vélos, bricolages, arts plastiques, tennis de table, badminton, jeux pour la petite enfance... Il a aussi été possible de découvrir des jeux de sociétés et jeux de rôles grâce aux associations « les jeux du Chat Noir » et « la Croix Bleue ».

Parmi les moments forts de la journée, l'association d'arts martiaux « Double Dragon » (basée à Schirmeck) a effectué plusieurs démonstrations, impressionnantes, de leur savoir faire.

Monsieur le Maire a notamment pu être aux premières loges lors de la démonstration de roulades acrobatiques !



Comme l'année précédente, cette édition a été une réussite tant par l'affluence (une fréquentation qui a doublé par rapport à l'année précédente, comme pour les autres communes) que par sa convivialité.

Nous tenons à remercier la MJC de Wildersbach, pour avoir confectionné et offert le goûter à tous les participants, mettant une fois de plus en avant l'accueil qui fait tant partie des valeurs de notre village.

Merci à l'équipe de la Caravane de l'animation pour l'organisation admirable de cette journée qui devrait être reconduite cet été.

Maxime MARCK - Référent jeunesse

Recensement de la population

Le recensement de la population de notre village est terminé et s'est déroulé dans d'excellentes conditions grâce à votre implication à tous et à celle de **Renaud Tschudy** qui n'a pas ménagé ses efforts pour se rendre au domicile des uns et des autres et apporter son aide aux personnes moins à l'aise avec l'outil informatique. Nos remerciements sincères à lui ainsi qu'à vous tous pour votre participation. Pour info 73% des réponses ont été faites par informatique contre 64 % lors du dernier recensement en 2017. Rendez-vous dans 6 ans !



Infos communales

Limitation poids lourds



Vous l'avez certainement constaté un nouveau panneau figure à l'entrée de notre village : une interdiction aux poids lourds de plus de 19 tonnes sur nos voiries communales ceci afin de préserver l'état de nos routes dont l'entretien représente une partie importante du budget. Aucun grumier ne devrait de ce fait descendre le village, des chemins forestiers étant destinés à l'évacuation des grumes.

Cette mesure amène cependant des inconvénients qu'il faut accepter. Notamment sur le prix et les délais de sortie du bois en raison respectivement du trajet plus long effectué par les grumiers et de l'impraticabilité des chemins due aux conditions météo qui ne permettent pas leur passage avant le printemps sur les chemins forestiers. Ceci entraîne un décalage des recettes pour la commune, celles-ci n'étant versées qu'à la livraison en scierie.



La rue de Rothau est classée route départementale jusqu'à l'intersection avec la rue de la Mine (avant l'usine de l'entreprise Halter). Elle devient communale, donc à la charge de la commune, à partir de ce point. Cette portion est néanmoins utilisée par les poids lourds et les bus obligés de monter jusqu'au carrefour du Tilleul Bleu afin de pouvoir faire demi tour.

Sécurité routière



Encore une fois nous rappelons à tous les automobilistes que, **sauf indication contraire, le panneau d'entrée d'agglomération signifie que la priorité à droite est de rigueur sur l'ensemble du territoire de la commune.**



Ceci demande vigilance, courtoisie et aussi un peu de bon sens. Il est évident que si vous avez une visibilité limitée d'une voie sur laquelle vous savez avoir priorité il vous faudra néanmoins l'aborder en toute prudence. Il est même certains endroits où il est plus compliqué de bénéficier de sa priorité que de la céder (ex. : rue du ravin avec la rue de l'église ou rue des charbonniers avec la rue de Rothau).

Nous faisons appel à votre civisme afin de ne pas être amenés à munir chaque intersection de panneaux qui ne feraient qu'encombrer les bas côté, inesthétiques et n'améliorant en rien la visibilité voire la diminuant.



D'autre part, malgré une limitation de vitesse à 40 km/h sur l'ensemble de la commune, **des conduites dangereuses nous sont encore régulièrement rapportées.** Nous habitons un tout petit village il est facile d'imaginer le drame pour tous si un accident grave venait à se produire en raison d'une vitesse excessive sur nos routes où la visibilité, quel que soit l'endroit, est limitée. Nous renouvelons les appels à la prudence, pour le bien-être de tous.

14 Juillet 2022

Après deux années durant lesquelles nous avons été privés de tout évènement communal, nous avons, à l'occasion de notre fête nationale, invité tous les habitants avec une formule un peu nouvelle qui permettait des retrouvailles conviviales en toute simplicité au château, lieu choisi car idéal pour se protéger des aléas climatiques, qu'ils soient chauds ou pluvieux.



C'était une première pour les deux tiers des élus et nous avons à cœur, après ces mois de confinement et de limitation dans les échanges, de proposer un temps de partage en prolongeant le moment solennel habituel par un barbecue commun où chacun pouvait ramener son repas, les boissons étant prises en charge par la commune.

La commémoration, ouverte par le discours de Monsieur le Maire nous rappelant l'histoire et la raison d'être de cette fête que nous commémorons chaque année au milieu de l'été, a été suivie par la lecture, dans une ambiance recueillie, de quelques strophes du poème de Paul Eluard « Liberté » paroles émouvantes dans ce contexte de guerre aux frontières de l'Europe.



S'en est suivi un moment festif avec un apéritif à l'abri du jeu de quilles tout juste rénové. Sous un soleil de plomb, les rafraîchissements furent les bienvenus et c'est dans une ambiance estivale et détendue qu'idées et projets se sont échangés et le monde... réinventé !



C'est au frais, à l'intérieur du château et autour de tables décorées aux couleurs nationales, en dégustant saucisses et brochettes que cette journée s'est terminée. Nous avons pu faire la connaissance d'un bon nombre de nouveaux habitants qui avaient répondu « présents » profitant de ce moment pour faire connaissance avec « les locaux ». Les échanges furent riches et amicaux et ce fut une bien belle journée à laquelle nous vous invitons d'ores et déjà pour 2023.



Fête de Noël des anciens

C'est lorsque nous en sommes privés que l'on se rend compte du manque de certaines traditions. Le plaisir de se retrouver ne laissait aucun doute à voir les sourires sur les visages des 50 personnes présentes ce second dimanche de décembre, à l'occasion de la fête de Noël organisée par les élus au profit des personnes de plus de 65 ans. Accueillis chaleureusement à des tables magnifiquement décorées par **Michèle**, l'apéro fut pris dans la joie et la bonne humeur et les discussions allèrent bon train, animées et entrecoupées d'éclats de rire communicatifs. Le repas servi par le « restaurant de La Place » de Rothau ainsi que le dessert de chez « DK » à Schirmeck furent un bonheur pour les papilles.



Ce fut le premier repas de Noël de **Céline** et **Guillaume** respectivement secrétaire et ouvrier de notre commune, tous deux accompagnés de leurs conjoints. Ce fut l'occasion également de faire la connaissance de **Luc**, aide précieuse de Guillaume depuis quelques mois. A tous, nous souhaitons la bienvenue dans notre petit havre de paix en espérant qu'ils s'y sentent comme à la maison.



Etat Civil

Naissances



Je vais les réveiller à 2h
Je vais les réveiller à 3h
Je vais les réveiller à 4h
Je vais les réveiller à 5h
Je vais les réveiller à 6h



Hello, je m'appelle **Elyo MUNCK**, je suis né le 22 Novembre 2022 et j'habite avec ma maman **Hélène** et mon papa **Anthony**. Je les laisse se présenter dans la rubrique « nouveaux habitants ». Vous verrez ils sont très sympas, du coup j'ai décidé de ne les réveiller que... toutes les deux heures !

Moi c'est **Salomé, Léonie**, je suis née le 16 janvier 2023 à... 19h46, au foyer de **Pauline Hisler et Jérémie Woock**, domiciliés au 163a, route de Neuviller.



J'suis papi !
48 cm, 3kg350,
elle tient dans ma main !



Bienvenue Salomé et Elyo, nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre village où nous vous souhaitons de grandir heureux. Nos plus sincères félicitations à vos heureux parents et grands-parents

Baptême

Le 8 Mai 2022

Hugo Halter

fil **d'Elodie Mathieu** et de **Renan Halter**
a été baptisé à l'église de Wildersbach



Dans les bras de ses parents **Hugo** a fait le tour de toute l'assemblée, et chacun a été gratifié d'un magnifique sourire.
Merci Hugo pour ce moment de bonheur !



Etat Civil

Mariages



Le samedi 17 septembre 2022, fut journée de fête au temple de Wildersbach. Sophie Letsch, pasteuress de notre paroisse, a eu la grande joie d'unir devant Dieu

Pauline Walther et Kevin Fassler.



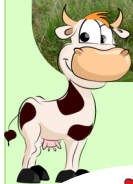
Cette union a été suivie du baptême de leur petite fille **Elissa**, âgée de 3 ans.



Kevin est le fils de **Lydia et Jean-Claude Fassler** domiciliés rue de la Perheux. Le jeune couple et leur petite fille sont installés à Lupstein.



Le samedi 12 Novembre 2022 à 17 h, nouveau moment d'émotion, sous le thème de Mary Poppins, **Ophélie Meyer et Renaud Tschudy** se sont dit « OUI » devant Monsieur le Maire à la mairie de Wildersbach. Le couple est domicilié 164, rue de Neuviller et déjà bien impliqué dans la vie de notre village



Toutes nos félicitations à ces deux magnifiques couples.
« Le grand bonheur n'est fait que de petits riens heureux ».
Nous vous souhaitons un tas de petits riens heureux au quotidien



Grands anniversaires



Un très joyeux anniversaire à nos doyens **Yvonne Kastler** et **Edmond Scherrer**

Le **20 décembre dernier** nous avons une nouvelle fois eu, dans l'humour et la bonne humeur, le très grand plaisir de partager le verre de l'amitié avec **Yvonne**, à l'occasion de son **96 anniversaire**.



Née la même année que la reine d'Angleterre, ses arrières petits-enfants l'ont tout naturellement baptisée « la reine des Vosges »



Buffet, ambiance, et humour assurés, ce fut un bon moment de partage et l'occasion de se remémorer les us et coutumes de notre village



Quant à **Edmond**, si en raison de circonstances personnelles nous n'avons pu fêter à domicile le **11 juillet** dernier ses **91... étés**, c'est avec bonheur que ne nous le retrouvons tous les mercredi après-midi au « p'tit Wild » où il « tape » la belote avec son épouse et les habitués du jour dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Concentration... on ne rigole pas lorsqu'on joue !



On attend 16h, l'heure du goûter pour se « lâcher » !



Nous avons passé un excellent après-midi. Vous avez vu l'ambiance ! Nous avons même célébré un mariage ! On se réjouit déjà de revenir mercredi prochain

Nos vœux les plus sincères de bonne santé à tous les deux et de nombreux moments de bonheur à partager

Décès



Le 20 avril 2022 a eu lieu au temple de Wildersbach le culte d'A-Dieu de Madame **Renée PIEL**, née le 29 mars 1928 à Wildersbach et décédée le 13 avril à Chesnay (Yvelines). Elle était la fille de Salomé et Emile Christmann domiciliés 116, rue du Grand Chemin.

Le 17 Décembre dernier a été inhumée au cimetière de notre village Madame **Délia MALAISE**, née le 27 février 1936 et décédée le 10 décembre 2022. Elle était domicilié 24, rue des Grands Jardins.

Aux familles dans la peine nous présentons nos plus sincères condoléances.



Hommage



Retour, par son fils Jean-Didier, sur une vie de Wildersbachoise

Anne-Marie Mertz est décédée le 12 octobre 2021 à l'âge de 98 ans. C'est un bel âge et son vœu le plus cher ces dernières années, de reposer avec ses parents dans son village de Wildersbach, a été exaucé.

Anne-Marie est la fille d'Hélène Weber et Robert Claude, ce dernier étant à cette époque une figure identifiée et connue dans les hautes vallées du Ban de la Roche, pour avoir repris et développé l'usine familiale de tissage et filature Claude Frères, aujourd'hui disparue. La *fabrique* comme elle se plaisait à dire sans prétention aucune, est surtout le témoignage d'appartenir à un terroir, à un territoire et de faire partie d'une identité locale qui forgent une vie. Anne-Marie connaissait toute la « classe 1923 » de Wildersbach, et celles voisines. Chaque bonjour, chaque discussion avec les uns et les autres lors d'une promenade ou *d'un tour du village*, nécessitant de prendre l'accent ou les intonations du patois, fut pour elle l'occasion de se remémorer des souvenirs de jeunesse ou de la période moins gaie de la seconde guerre mondiale, aspects de la vie qui finissaient toujours par être évoqués. Lors de la belle saison, elle affectionnait aussi d'échanger, sur les *taches* de myrtilles ou de framboises, qui systématiquement sur les Bayes, au Belzy, à la Perheux ou en allant aux Bouches-Prés, avaient été soit pillées, soit regorgeaient de fruits comme rarement on avait vu cela !

Née sous une bonne étoile dans un contexte familial favorisé, et ayant joui des facilités de départ que lui offrait la vie, Anne-Marie en a toujours été consciente et a inculqué à ses enfants Evelyne, Jean-Didier et Stéphane, le sens de la mesure, de l'honnêteté, du consensus mais aussi de l'effort. Elle était profondément respectueuse des *petites gens* puisqu'il n'y a pas de *sot métier* et cette capacité de reconnaissance et d'abnégation constitue sans doute un élément fort de sa manière d'être. La période de la seconde guerre mondiale, au cours de laquelle la maison familiale fut réquisitionnée par un des chefs du camp du Struthof, marque le début d'une période plus sombre et moins joyeuse. A 20 ans, c'est la réquisition pour l'*Arbeitsdienst* qui l'attend puis plus tard, son travail à la clinique Saint-Barbe et enfin, après sa séparation avec son mari puis à partir de 1970, son emploi exigeant en *Chirurgicale A* à l'Hôpital Civil de Strasbourg en tant qu'aide-soignante. Le respect des traditions a également jalonné toutes ces années : sapin de Noël toujours avec des boules et des bougies blanches, *Zimstern* et autre *Schwoeibredele* dont la recette transmise de génération en génération par sa grand-mère, n'a pas encore été égalée. Anne-Marie n'a malheureusement pas eu suffisamment d'occasions pour partager les plaisirs des balades, des randonnées en montagne, voire des concerts de musique classique, trop focalisée qu'elle était à assurer l'essentiel, c'est-à-dire l'éducation de ses enfants et leur bien-être. Cette rigueur a dû lui nuire mais le prix payé pour cette vie volontairement sobre, menée avec humilité, sans fioriture ni excès, n'a d'égal que la force et la droiture qu'elle leur a inculqué.

Anne-Marie, s'en est allée le devoir accompli.



Les nouveaux habitants



Moi c'est **Helena Ott** originaire de Strasbourg. Nous nous sommes rencontrés en 2019 et, COVID oblige, j'ai emménagé chez lui en 2020 pour finalement rester. Je travaille en Allemagne chez un grossiste agroalimentaire. Quand je rentre à la maison c'est un dépaysement qui vous fait oublier la journée :)



Je m'appelle **Anthony Munck**. Etant originaire de Lutzelhouse et travaillant depuis 10 ans chez SATD à RUSS, j'ai cherché mon petit chez moi dans la vallée de la Bruche. Je l'ai trouvé en 2017 ici à Wildersbach, 91, rue de la Perheux. Depuis 5 ans je rénove la maison.

Le 27 novembre 2022 notre fils **Elyo** a pointé le bout de son nez et nous comble de joie avec ses grands sourires :) (cf la rubrique naissance)

Bonjour à tous,
nous sommes **Camille Parenthoine** et **Sébastien Valle** et nous habitons, rue du Champé depuis le 22 juin dernier.
Nous sommes heureux et fiers d'être dans ce beau village.
Et merci à tous pour votre si bel accueil dès notre arrivée.
A très bientôt.



photo prise le jour de la signature pour l'acquisition de leur maison



Christine Ungerer et Jean-Luc Kaeuffer
137, chemin des Hauts Meix.

Bonjour à tous,
Après avoir profité pendant 30 ans de notre petite maison durant les week-ends, nous voici enfin installés à temps plein à Wildersbach pour notre retraite.
Nous avons très vite été intégrés dans les activités du village, tant sur les associations pastorales qu'au sein du P'tit Wild.
On apprécie beaucoup l'accueil chaleureux et les rencontres entre générations toujours très enrichissantes.

Vous êtes récemment arrivés dans notre village ? N'hésitez pas à nous envoyer un petit texte de présentation, avec ou sans photo, et nous serons très heureux de le publier dans notre prochain journal communal



Les nouveaux habitants



Bonjour à toustes,

Ici **Renaud et Ophélie Tschudy** en direct du chantier de la maison à trous ! Oui, le chantier qui traîne route de Neuviller, c'est nous. Pas tout à fait nouveau au village, **Renaud** s'est installé en 2017 et **Ophélie** en 2018. Depuis mai l'an dernier Renaud se consacre à plein temps sur le chantier de manière à ce que nous puissions enfin nous installer confortablement à la fin de cet été. Nous nous sommes rencontrés à la maison Mimir, un lieu alternatif que nous avons créé à Strasbourg il y a maintenant 13 ans et puis après 7 ans d'un savant mélange de nos vies respectives, nous nous sommes mariés le 12 novembre à la mairie de ce petit village que nous aimons tant. Nous nous sentons vraiment heureux ici : des liens se tissent, des amitiés se créent, le dynamisme du village, des associations, l'environnement nous enchantent ! N'hésitez pas à vous arrêter boire un coup et visiter notre chantier si vous nous y voyez ;) Au plaisir de la rencontre :)



Bonjour tout le monde,

Voici un petit texte pour nous présenter. Nous sommes **Mathilde Brandon, Loïc Brely** et nos **trois chiens** que vous avez sûrement croisés à Wildersbach ou dans la forêt environnante. Nous habitons 48, rue de Rothau. Nous sommes passionnés de cuisine et du « faire soi-même ». Au plaisir de vous croiser au café associatif, lors d'une balade, ou sur le bord de route car parfois nous faisons de l'auto-stop.

Wildersbachement vôtres

Mathilde, Loïc et 



Bonjour à tous,

Nous sommes **Sophie Matzinger, Christophe Hauer et Chacha** ! Nous travaillons respectivement à la poste et dans la restauration. Chacha surveille la maison...

Après une longue période de recherches, le destin nous a conduits là où il se devait. Nous avons trouvé notre bonheur à Wildersbach avec notre maison située 2, rue de Rothau exactement dans l'environnement souhaité. Nous avons déjà fait de nombreuses belles rencontres auprès des villageois, ce qui est bien plaisant également.

Au plaisir de faire de nouvelles connaissances.

La vie paroissiale

Depuis le dernier journal communal, il y a eu bien du changement ! Le pasteur Fabien André a quitté notre paroisse après 3 ans de ministère ici. Il a été nommé à Andolsheim, près de Colmar.

Mais il n'a pas été le seul pasteur à partir. René Lamey (La Broque) et Jacques Parmentier (Rothau) ont fait valoir leur droit à la retraite. Il ne reste donc, dans la vallée, que Sophie Letsch (Hauts de Bruche) et Philippe Clair, arrivé en septembre 2022 à La Broque. Ils desservent à deux l'ensemble des paroisses de notre consistoire.

Du coup, comment ça se passe si on a besoin d'un pasteur à Wildersbach ? Et bien, comme avant, on compose le numéro de la paroisse : 03.88.97.06.48. La ligne est transférée chez un conseiller presbytéral qui saura vous répondre ou vous orienter.



Après deux ans de pandémie, nous avons eu la joie de vivre à nouveau plusieurs beaux moments :

- ⇒ Le 11 juin, le culte de confirmation s'est tenu à Wildersbach. Alyosha Cardeaux-Drommer a été baptisé. Gaëtan Charpentier, Rebecca Masson, Maël et Victorine Poitier ont confirmé leur baptême.
- ⇒ Le 28 août, nous avons célébré le culte en plein air au lieu-dit La Chapelle à Neuviller. C'est à cette occasion que nous avons dit au revoir au pasteur Fabien André.
- ⇒ Le 17 septembre à Wildersbach Pauline Walther et Kevin Fassler ont reçu la bénédiction de Dieu sur leur union et leur petite Elissa a été baptisée.

- ⇒ Le 2 octobre, un repas a réuni les paroissiens à Neuviller.
- ⇒ Le 27 novembre, c'était la fête de l'Avent à Neuviller
- ⇒ Le 17 décembre, les enfants du club biblique et la fanfare ont animé la veillée autour du sapin.



Trois activités de notre paroisse qui pourraient vous intéresser :

Le Club biblique : Les enfants se retrouvent pour découvrir les histoires de la Bible, faire des bricolages, des jeux et chanter. C'est tous les derniers dimanches du mois, de 9h30 à 11h30 au presbytère de Wildersbach.

Contact : Marlyse Christmann 03.88.97.93.45

La Chorale : Des choristes se retrouvent depuis quelques semaines pour animer les cultes de fête.

Contact : Bernard Claude 03.88.97.90.29

Le groupe Couture : Un groupe convivial qui se retrouve chaque semaine pour réaliser des ouvrages de travaux manuels. Contact : Lydia Loux 03 88 97 93 92ou Renée Hisler 03 88 97 06 51

Un culte est célébré chaque dimanche alternativement dans nos paroisses. Cultes particuliers à venir :

♦ **07/04 Vendredi saint** : culte à Neuviller avec chorale et Sainte Cène à 9h30

♦ **09/04 Pâques** :

⇒ aurore pascale au col de la Perheux à 6h

⇒ culte à Wildersbach avec chorale et Sainte Cène à 9h30

♦ **23/04** : culte du soir à 20h à Wildersbach

Sophie Letsch, pasteur



A savoir

Horaires d'ouverture de la mairie

Permanences de Céline Veck, secrétaire

- ⇒ Les lundis, mercredis, vendredis de 11h à 12h (sauf 1er et 3ème vendredi du mois)
- ⇒ Les mardis et jeudis de 14h à 15h

Contact : Tél : 03 88 97 02 28— Mail : mairie.Wildersbach@wanadoo.fr
En cas d'urgence le maire, Jacques Michel, peut être contacté au 06 80 38 09 94



Fermeture de la perception de Schirmeck

Après 40 ans de présence au parc du Bergopré à Schirmeck, à la suite d'une réorganisation du réseau de la DGFIP, la trésorerie de Schirmeck fusionne avec le service de gestion comptable (SGC) de Sélestat.

La gestion des dépenses et recettes publiques locales (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant les factures de cantine, loyers, eau, ordures ménagères etc.) est assurée par le SGC de Sélestat (joignable par mail : sgc.selestat@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone au 03.88.92.03.00) et ce depuis le 1^{er} septembre 2022.

Pour le paiement de vos factures et de vos impôts, il n'est pas nécessaire de vous déplacer à Sélestat. Vous pouvez payer :

- soit **de manière dématérialisée** par prélèvement, sur le site impots.gouv.fr (pour vos impôts) ou sur le site indiqué sur votre facture locale.
- soit en espèces jusqu'à 300€ ou par carte bancaire sans limitation de montant **auprès d'un buraliste** affilié à la Française des Jeux sur les communes de Schirmeck, Rothau, Mutzig, Dorlisheim et Molsheim.

Par ailleurs, pour tout renseignement d'ordre fiscal, vous pouvez consulter le site impots.gouv.fr qui répond à la très grande majorité des interrogations des contribuables ou téléphoner au 0 809 401 401.

Si vous exprimez tout de même le besoin d'un contact physique, vous pouvez :

- soit vous rendre à l'espace France Services de Schirmeck, qui vous renseignera ou, si la question est complexe, vous mettra en relation avec le service compétent qui y assure des permanences sur rendez-vous les premiers et troisièmes mercredis du mois de 9h à 12h (maisonfranceservices@valleedelabruche.fr)
- soit vous rendre dans le centre des finances publiques de Molsheim, qui vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h.



Journée de nettoyage communal



La commune organise cette année une journée du nettoyage le samedi **15 avril 2023 de 9h à 13h**.

Nous comptons sur votre mobilisation pour venir passer un moment convivial, de rencontre et de travail afin de rendre notre village encore plus joli qu'il ne l'est déjà.

Programme :

9h : accueil des participants à la Mairie de Wildersbach puis briefing et distribution des équipements autour d'un café.

9h30 : Nettoyage à l'entrée du village et des abords du Wilbach.

13h : moment convivial offert au café associatif le P'tit Wild à la mairie.





La vie des écoles

Sortie avec les élèves de CE2- CM1—CM2



Mardi 14 juin 2022, nous avons fait une sortie bûcheronnage au Haut-Sommerhof. La marche a été longue, elle faisait presque 6 km avec beaucoup de montées. Arrivés en haut, on a joué à plein de petits jeux : dominos-cascade, cache-cache. Puis, on a formé 3 groupes pour trouver les noms des 3 chênes que nous voulions planter. On les a appelés : Brindille, Foresty, Michène Glandinier Le Majestueux. A midi, on a mangé barbecue : on avait le choix entre saucisse blanche et chipo. On devait faire des calculs pour avoir des chips avec des tomates ou avec des légumes. Après le repas, on a rejoué et on est partis voir l'abattage d'un arbre par le père d'Oscar. C'était impressionnant, il y a eu un terrible tremblement quand l'arbre est tombé. Puis des bûcherons ont scié les branches et l'ont tiré avec un tracteur. Enfin, nous sommes repartis pour environ 6 km de marche mais cette fois-ci en descente ! Cette journée était fatigante mais extraordinaire.



kermesse de fin d'année

L'année scolaire 2021/2022 s'est achevée en beauté le 24 juin par le spectacle des enfants et la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves dans la cour de l'école de Wildersbach. La pluie n'a pas gâché les festivités qui ont pu se prolonger sous le préau et dans les salles du café associatif et de La Fraternité.



Pour l'année 2022/2023, l'association a lancé un appel pour accueillir de nouveaux membres. Appel malheureusement pas assez entendu. Les membres actuels ont renouvelé leur mandat, la majorité pour la dernière fois. L'association s'attache cette année à rassembler des fonds pour financer en partie la classe verte organisée en juin pour les élèves de l'école primaire : vente de plateaux charcuterie/fromage et vente de galettes sur décembre et janvier. Les actions à venir restent à planifier. Les fonds récoltés sont répartis entre les écoles en fonction du nombre d'enfants. **Ne pas hésiter à nous contacter pour contribuer à nos actions et/ou devenir membre de l'APE RPI La Rothaine pour que l'association perdure à la rentrée prochaine.**



**APE en danger !
Appel urgent à nouveaux membres**

Pauline DUBRUNFAUT,
Présidente de l'association des parents d'élèves



Spectacle de Noël

Le vendredi 9 décembre a eu lieu un petit marché de Noël dans la cour de l'école de Natzwiller. Les enfants des 3 classes du regroupement avaient, pour l'occasion, préparé un petit spectacle. Chants, danses et poésies ont été mis à l'honneur. Les classes élémentaires ont même interprété "Mon beau sapin" dans 3 langues. Des décorations de Noël réalisées par les élèves et des Bredele ont été vendus au profit des projets des classes. Chacun a également pu savourer de bons gâteaux et boire un petit vin chaud. Cette fin de journée s'est déroulée dans une ambiance festive à la lueur des guirlandes de Noël.

Muriel Schroeder, Directrice de l'école de Natzwiller



Association des parents d'élèves du R.P.I. de la Rothaine

➔ DES NOUVELLES DU PROJET DE GARDE COMMUNALE POUR LES ÉCOLES DU RPI LA ROTHAINÉ

A la suite du questionnaire distribué dans nos 3 villages l'été dernier, un projet de garde communale a été initié à la demande de parents, futurs parents et nombreux soutiens. Plusieurs réunions ont eu lieu en présence de nos maires, des représentants jeunesse de la Com-Com, de parents d'élèves et de représentants de leur association ainsi que de plusieurs soutiens actifs dans le développement du projet.

GARDE D'ENFANTS : LA GRANDE DÉBROUILLE !..



Les questionnaires de relevé des besoins distribués en novembre ont fait apparaître une réelle demande et le risque de perdre d'autres enfants dans nos classes suite à des demandes de dérogation. Nous approchons du seuil critique de fermeture de nos écoles pour manque d'élèves. Conscients du problème, nos élus ont récemment confirmé leur soutien au projet qui devrait se concrétiser à la rentrée prochaine avec le prêt d'une salle de classe non utilisée de l'école de Natzwiller pour les gardes des enfants avant et après l'école ainsi que pour la pause de midi avec la livraison de repas, prestations qui seront à la charge des parents.

Nous remercions toutes les personnes impliquées dans l'avancée de ce projet, essentiel pour la vie et l'attractivité de nos villages.

Stéphanie BLANCHARD, Représentante des parents d'élèves



Les associations

Association Foncière Pastorale

Depuis bientôt 30 ans, l'AFP le Wildbach et tous ses bénévoles, contribuent à l'ouverture de notre environnement afin de maintenir un cadre de vie de qualité dans notre village

Petit à petit, la végétation envahit le paysage et impacte notre quotidien. C'est pour nous aider à combattre ce fléau, que depuis l'été dernier, nous avons accueilli un troupeau de 5 jeunes chèvres en partenariat avec EMAÛS Mundo. Celles-ci pourraient être rejointes, dans les prochains mois, par de nouvelles arrivantes afin de compléter l'effectif.

Malgré tout, nous ne pouvons pas nous passer de l'intervention si précieuse des bénévoles. Ainsi, nous continuons nos actions au mieux, en comptant sur votre aide.



Notre dernière sortie de travail, dans le secteur des charbonniers, avait pour but de défricher et de rendre plus accessible la zone d'abreuvement du troupeau des Highlands. Ce fut, pour l'association, la première occasion de tester le broyeur nouvellement acquis. Nous nous sommes ensuite réunis autour d'un repas en plein air au château, afin de remercier dans la bonne humeur, tous les bénévoles présents.

Deux sorties de travaux de débroussaillage seront organisées au printemps ainsi qu'à l'automne 2023. Les dates de celles-ci vous seront communiquées ultérieurement et bien entendu, tous les habitants y seront les bienvenus.



Vous verrez c'est sympa. En plus on nous amène café et brioches !

On vous y attend !

Et je ne vous parle pas de l'ambiance lors du casse-croûte en commun !



Après l'effort... l'attente du réconfort.
RDV au château pour se restaurer et... refaire le monde !

Merci à tous pour votre implication, au nom d'un village où il fait bon vivre.

Jean-Marc Mathis, Président
Fanny Marck, Vice-Présidente



Dernière minute : prochaine sortie de travail prévue le 1er Avril – RDV à 7h45 au Château

Wildersbach Highlands et Compagnie



De mémoire de Miki
jamais vu autant de 2 pattes !

Le 10 Juin 2022, nous avons enfin pu inaugurer l'abri des Highlands. Ce fut un moment très sympathique grâce à la présence de tous ceux qui on pu y participer. Cela nous a donné envie de prévoir dans l'avenir d'autres manifestations dans ce cadre champêtre.

Cet été nos Highlands, tout comme les autres animaux (vosgiennes, chèvres, chevaux..) ont du affronter chaleur et sécheresse. C'est une chance d'avoir pu utiliser le tout nouveau parc du haut. Utilisation rendue possible par le captage d'une ancienne source dans une cuve qui fait office d'abreuvoir.

La sortie d'automne de l'AFP a permis de nettoyer correctement ce parc avec l'aide de bénévoles assistés d'un nouveau broyeur. C'est essentiel de se mobiliser pour ces sorties afin de pérenniser les efforts faits pour conserver, entretenir et créer des espaces ouverts.

Pour ne rien gâcher ce sont des moments conviviaux alors n'hésitez pas si vous désirez y prendre part.

Comme toujours nous aurons également des travaux d'entretien et de vérification de clôtures avant de commencer la période des foins. Bienvenus à ceux qui souhaiteraient les faire !

Si vous avez des questions ou des suggestions vous pouvez me joindre au 07 83 58 29 50.

Notre AG aura lieu le vendredi 03 Mars à 20h00 salle du château.

En attendant de vous y accueillir nous espérons que 2023 sera une bonne cuvée pour tous.

Marie-Laure Halter, Présidente



Wildersbach Paysages Vivants

Cette année nous avons accueilli de nouveaux bénévoles pour le nourrissage hivernal des Vosgiennes.

Leur participation nous a bien aidés dans cette tâche quotidienne.

Le troupeau se compose actuellement de 5 génisses dont 2 acquises ce printemps après la vente de 2 plus âgées.

De nombreux travaux récurrents sont à l'ordre du jour pour envisager au mieux la prochaine saison :



- Vérification, réparation et entretien du matériel de fenaison
- Vérification des clôtures
- Nettoyage de l'étable

Souhaitons que la prochaine fenaison nous permette d'engranger suffisamment de foin pour nourrir tous les animaux de nos associations.

Gros points noirs : les dégâts de sangliers de plus en plus nombreux. Les parcelles à faner sont très impactées donc plus difficiles à faucher. A ce sujet tous nouveaux conducteurs(trices) de tracteur seraient les bienvenus. **N'hésitez pas à me contacter : 06 84 49 31 56 ou le 03 88 97 08 52.**

Encore une bonne année à tous.



Etienne Halter, Président



La relève est assurée !!!



Ils nous manquent quelques dompteurs de tracteurs ! Vous êtes partants ?



Arbres et Vergers de Wildersbach



Un grand merci à la dizaine de participants à la journée du 24 septembre !
Au programme : nettoyage et fauchage de la pépinière et des cerisiers suivis d'un sympathique repas à l'abri au-dessus du Chenôt.

En automne 2016, nous avons planté deux pommiers à côté de l'église, ces deux pommiers avaient été greffés dans notre pépinière. Le pommier du bas a dû être déplacé suite aux travaux d'aménagement autour de la salle de la Fraternité.

Lors de notre dernière assemblée générale, après l'évocation des actions portées durant ces 15 premières années, il nous est apparu évident que le mot « paysage » devrait faire partie de notre nouvelle appellation.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement d'exception et les deux lieux que nous entretenons actuellement, les cerisiers et la pépinière contribuent à la sauvegarde de nos paysages.

Quelques opérations ponctuelles ont permis de faciliter les balades sur des sentiers. Quelques coups de pioche pour ouvrir des rigoles qui se ferment sont également des pratiques courantes de nos membres...

L'enrichissement de nos paysages par les vergers restera notre principale préoccupation. Nous avons toujours la volonté de sauvegarder les espèces fruitières locales par la pratique de la greffe.

Nous serions heureux de vous accueillir si vous souhaitez nous rejoindre.

Le pommier à son nouvel emplacement



Greffé à la pépinière en 2015



Plantation 2016



Pendant les travaux



Sortie du 11 septembre 2022



Sous la neige



Les cerisiers de la commune vus du versant d'en face

N'hésitez pas à envoyer un mail à arbres.vergers@yahoo.fr pour être tenu au courant de nos activités !



Jean-David Grandgeorge, Président

Les échos de la M.J.C.



Après deux années en demi-teintes perturbées par l'épidémie de COVID, l'année 2022 a tenu toutes ses promesses. Toutes les activités prévues au programme ont été honorées et couronnées de réussite. Seul petit bémol la randonnée nocturne « à la recherche du trésor de la Perheux », une météo cauchemardesque n'a pas permis d'avoir le succès escompté.

Les marches contées affichent toujours complet et sont très prisées. Cette manifestation a encore de belles années devant elle.

Autre activité en hausse le RDV inter générationnel du dimanche matin (1er et 3ème du mois) qui devient incontournable. Une moyenne de 30 personnes se réunissent pour exercer des jeux de plein airs (quilles, molky, pétanque etc...) ou dans le simple but de se retrouver pour échanger et fuir la solitude.



Le programme des activités pour l'année en cours a été finalisé et est le suivant :

- ⇒ 05 mars AG à 11h00 salle de la fraternité
- ⇒ 01 mai marche printanière (Bœuf à la broche)
- ⇒ 18 mai brotelets au chenot
- ⇒ 24 juin soirée tartes flambées et jeux
- ⇒ 07 octobre balade nocturne
- ⇒ 02 décembre vente et animation de Noël
- ⇒ 25 mars - 26 août - 09 septembre marches contées

⇒ Mai à septembre les **premiers et troisièmes dimanches**
Apéro et jeux extérieurs au château de 10h30 à 12h30

⇒ Ateliers décoration à thèmes sur demande tel 07 88 81 74 43

Ce programme n'est pas exhaustif d'autres activités peuvent être programmées en fonction de l'actualité ou d'événement ponctuel.

Avec la MJC, le café théâtre le Tournesol et le café associatif le p'tit Wild, la palette des activités pour le village est bien fournie.

Redécouvrons les vraies valeurs de la solidarité, de l'engagement et de l'entraide.

Nul ne peut se suffire à lui-même, c'est sur cette note d'espoir que nous pourrions construire un avenir meilleur.

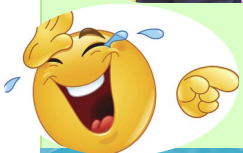
Prenez soin de vous et de vos proches et retrouvons-nous à l'occasion de ces manifestations.

Luc Hazemann, Président



Les brotelets 2022

tradition respectée





LE CAFÉ ASSOCIATIF DE WILDERSBACH



Ouvert en octobre 2021, Le P'tit wild, est installé dans les locaux de la mairie. Il est animé par une équipe de bénévoles du village. Le café est ouvert à tous, de toutes générations confondues.

N'hésitez pas à venir boire un café, discuter, jouer aux cartes, partager un fou rire ou une bière artisanale... Venez profiter de ce lieu de convivialité !



HORAIRES :
MERCREDI DE 14H À 18H
VENDREDI DE 18H À 22H
1^{ER} SAMEDI DU MOIS :
ANIMATION ET REPAS DE 16H À 23H

"SOIRÉE RACLETTE , LES PRODUITS ÉTAIENT SI BONS ! ET L'AMBIANCE SI BONNE ! COMME D'HAB ! TOP"



"POUR NOUS, LE P'TIT WILD REPRÉSENTE LA CONVIVIALITÉ, LE PARTAGE, LA RENCONTRE, EN SOMME UN NID CHALEUREUX OÙ SE CÔTOIENT JEUNES ET ANCIENS"



NOEL 2022

INAUGURATION DU NOM ET ANNIVERSAIRE DU CAFÉ



TOURNOI DE BABY-FOOT



LES MERCREDIS DU CAFÉ

"LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE
MERCÌ POUR TOUTES CES BELLES
SOIRÉES – SUPER MOMENTS
TOUJOURS AU TOP"



"UN PHARE DANS LA NUIT..."

Pour info les commentaires « entre guillemets » sont issus des p'tits messages déposés dans la boîte à idée entièrement décorée par les enfants.



Association de chasse du Mercathon

Partage du territoire et sécurisation des actions de chasse en période de battue, les mesures prises par notre Association.

Le partage du territoire et la sécurité des utilisateurs de la nature sont bien évidemment des priorités pour notre association tout au long de l'année. Cette préoccupation est d'autant plus importante dans le cadre des battues hivernales et des actions de chasse collectives.

Un cadre réglementaire contraignant mais justifié :

En matière d'information du public, la réglementation en vigueur impose la communication avant le 01 septembre de l'année en cours, à la Mairie et auprès des services de l'Office Français pour le Biodiversité (OFB) du calendrier des dates de battues en amont de celles-ci et au plus tard le 01 septembre de l'année en cours. Notre association communique également ce calendrier, à l'Office du Tourisme du Champ du Feu. Cette information est également diffusée par le biais du site internet et facebook « Vigilance-Chasse (vigilance-chasse.fr) » qui a vocation à informer les randonneurs des calendriers de battue sur le département du Bas-Rhin.



En matière de sécurité au moment de la battue, l'apposition de panneaux réglementaires « Chasse en cours » sur les principaux chemins ouverts à la circulation et/ou sentiers de randonnée susceptibles de conduire des promeneurs ou randonneurs à pénétrer dans le périmètre de la zone chassée ou de la traverser est obligatoire. Elle a vocation à informer le public qu'une action de chasse est en cours au-delà de ce panneau.

On rappellera toutefois que celui-ci est un panneau d'information. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une interdiction de passage. Dans tous les cas, le chasseur reste responsable de ses actes, de ses tirs en particulier et sa responsabilité sera naturellement recherchée en cas d'accident. La mise en place de ces panneaux doit intervenir avant le début de l'action de chasse et ils doivent être retirés dès que celle-ci cesse. Cependant pour la tranquillité de tous, il est vivement conseillé, de respecter ces panneaux ou dans le cas d'une impossibilité à envisager un changement d'itinéraire, de se rapprocher du premier chasseur posté qui pourra indiquer et expliquer l'état d'avancement de la battue, permettant ainsi de reprendre la randonnée au plus vite et en toute sécurité.

Des applications sur smartphones pour améliorer encore l'information des promeneurs et randonneurs ;

Notre Association, avec le soutien de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin, s'est dotée de l'application **Protecthunt**. A destination des organisateurs de battue et des chasseurs, celle-ci fonctionne en parallèle avec l'application **Land Share** qui, elle, est à destination du grand public et des utilisateurs de la nature.

Ces deux applications couplées permettent aux randonneurs d'être informés en temps réel du déroulement d'une battue à proximité de l'endroit où ils se trouvent et d'être alertés, lorsqu'ils s'en approchent, par un signal émis par leur téléphone portable.

A toute fin utile, l'application Land Share est disponible sur les plateformes de téléchargement Google play ou Appstore

Bien évidemment si l'ensemble de ces mesures vise à améliorer et sécuriser les conditions de partage du territoire pour l'ensemble des usagers, le bon sens, la communication et le respect réciproque restent la base pour un partage harmonieux de celui-ci.

Laurent Bonnard, président de l'Association de Chasse du Mercathon





Quelques rappels et infos supplémentaires



En ce qui concerne la voirie et afin de ne pas entraîner de gêne à la circulation veillez :

- ⇒ A récupérer rapidement vos poubelles vides après le passage du camion.
 - ⇒ A ne pas garer vos voitures sur la voie publique en hiver lorsque des chutes de neige sont annoncées, ce qui complique extrêmement la tâche de Guillaume au moment du déneigement.
 - ⇒ A tailler vos plantations susceptibles d'être une gêne au passage des gros gabarits en particulier.
- Pour rappel : il est interdit de brûler les déchets verts.**



En ce qui concerne la faune :

- ⇒ Ne pas procéder à des tailles entre le 1er avril et le 31 juillet, période de reproduction et de nidification des oiseaux.
- ⇒ Ramassez les excréments de vos animaux de compagnie si vous ne pouvez pas les emmener loin des habitations pour faire leurs besoins. Ceci par respect non seulement des riverains mais également pour la personne en charge de la fauche manuelle des bas côtés de la route... sans commentaires, nul besoin d'un dessin ! Vous êtes susceptibles d'être verbalisé en cas de comportement non approprié.
- ⇒ Veillez à bien refermer les portes des parcs après votre passage.
- ⇒ Nos prés de fauche, indispensables pour nourrir vaches et chèvres de nos associations en hiver, doivent faire l'objet d'une protection toute particulière d'avril à juin. Les sangliers eux seuls suffisent à les dévaster, merci de ne pas en rajouter en les traversant à pied, vélo voire moto cross.



Nous avons été informés du déploiement du compteur Linky dans notre village ainsi que ceux avoisinants.

Un courrier vous sera adressé et un rendez-vous fixé par téléphone par le prestataire, la société Phinelec. Vous trouverez toutes les indications nécessaires et la marche à suivre sur la feuille glissée dans ce journal.

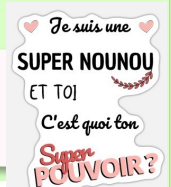
Pour tout renseignement autre que la prise de rendez-vous vous pouvez contacter **Strasbourg Electricité Réseau de Mundolsheim au 03 88 20 61 00**



Je cherche une nounou

Assistante maternelle agréée

Vous cherchez une nounou pour faire garder votre (vos) enfant(s), quels que soient leurs âges ? n'hésitez pas à contacter **Marie-Louise Christmann** domiciliée dans notre village. Vous pouvez la joindre au **06 16 90 91 37**.



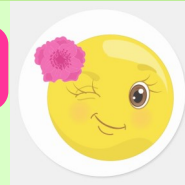
Cette année encore, **le 29 avril prochain, les motards d'une Rose ...un Espoir** viendront sonner à votre porte afin de récolter des fonds en faveur de la Ligue contre le cancer et de ses actions dans le département

Une rose vous sera proposée en échange d'un don minimum de 2€.

D'avance nous vous remercions pour votre chaleureux accueil et votre générosité



Des idées pour se les changer



Le café théâtre "Le Tournesol"

Depuis près de 14 ans, nous avons la chance d'avoir dans notre village un café-théâtre créé par un couple de cœur, généreux, accueillant, chaleureux et dynamique **Denise et André Haas**.



Celui-ci fut baptisé « **Le Tournesol** ».

Tout au long de l'année, avec une petite pause en hiver, nous pouvons **chaque mois bénéficier de spectacles divers** (jazz, chansons françaises, classique, conférences, projections de films) et toujours **de grande qualité**. Le but premier de Denise et André étant de favoriser les rencontres et les échanges, le spectacle est toujours suivi d'un repas pris en commun soit sous chapiteau quand le temps le permet, soit dans la belle grande salle de restauration que tous deux ont réhabilitée à la force de leur bras et à la sueur de leur front.



A Noël 2020, Denise s'en est allée. Elle était à la fois le moteur et le soleil du « Tournesol ».

Après une pause de près de 2 ans due à la pandémie, André a pris la courageuse décision de continuer ce qu'ils avaient entrepris ensemble. Alors n'hésitez pas à venir le soutenir en profitant d'un excellent moment musical et convivial. Pour ce faire, envoyez un mail à « **a.haas@orange.fr** » afin qu'André puisse vous rajouter sur son mailing. Vous aurez ainsi chaque mois le programme du prochain spectacle et la possibilité de vous y inscrire. Prenez le temps de cette belle parenthèse qui vous est offerte à deux pas de chez vous.



Spectacle le dimanche rdv 15h00—début 15h30 suivi d'un repas.

Prix avec repas (tarte flambée, knacks-salade de pdt, boissons, dessert, café) : 35 euros

Les scènes sauvages

Les **Scènes Sauvages**, c'est un festival de théâtre en milieu rural qui se déroule chaque année, au début de l'été, sur le territoire de la Vallée de la Bruche. Pour la troisième année, plusieurs représentations auront lieu dans notre village. Si les dates et le calendrier ne sont pas à ce jour définis, pensez à vous renseigner sur le site <https://www.les-scenes-sauvages.com> afin de vous tenir informés de ces spectacles qui ont eu beaucoup de succès.



Observation astronomique au col de la Perheux

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de bénéficier de la passion de **Henri Hierholz**, notre astronome amateur local au talent exceptionnel pour la taille de miroirs et la construction de télescopes, n'hésitez pas à venir **le vendredi 21/07/23 à partir de 21h30 au col de la Perheux**. C'est une occasion unique de découvrir notre ciel étoilé dans un endroit préservé de nuisances lumineuses à l'aide d'un matériel sophistiqué qu'Henri mettra à votre disposition. Avec patience, il vous fera découvrir constellations et planètes. Un petit conseil, munissez vous de vêtements chauds et soyez patients car c'est seulement tard dans la nuit bien avancée que vous pourrez observer de tout près la lune et ses cratères. Magnifique !



Nouveaux services à Wildersbach



Une boucherie charcuterie artisanale ambulante « *Chez Doudou* » sera à votre service tous les mercredis matins à partir du 6 mars. Elle fera plusieurs haltes dans notre village.

Amoureux du goût et de bons produits, Denis, artisan boucher-charcutier avec 20 ans d'expérience vous proposera viandes/charcuteries de fabrication maison ou de producteurs locaux, ainsi que du pain des boulangeries « *de la Bruche* » ou de « *La mie du pain* », toutes deux de Schirmeck.



Afin de faciliter l'organisation du circuit en déterminant les lieux de haltes les mieux appropriés en fonction des demandes, les personnes intéressées par ce service peuvent contacter **Gabrielle au 06 82 06 36 90**.



Tous les 15 jours depuis le vendredi 3 février la « *Flambée de Bruno* » sera présente pour vous proposer tartes flambées et pizzas cuites au feu de bois dans la cour de l'école de notre village de 18h à 21h.

A emporter ou déguster sur place au café associatif ouvert de 18 à 22h.

Venez nombreux profiter de cette cuisine de qualité et, si vous le désirez, passer un moment convivial au P'tit Wild.



Tous les vendredis de 16h30 à 18h30 **Cathy et Frédéric des Jardins de la Chapelle** vous proposent fruits et légumes de saison classés HVE (Haute Valeur Environnemental) de leur ferme où de fermes locales.

Vous les trouverez à Natzwiller sur le parking au-dessus de l'église. La commande de paniers est aussi possible.

Contactez **Cathy** : 06 84 74 16 94 ou **Frédéric** : 06 13 28 60 47



Création d'un jardin partagé

Êtes-vous intéressé de rejoindre un collectif dont l'objectif est de créer un jardin partagé à Wildersbach? Si oui contactez-moi au 06.13.91.85.47





Select'om—calendrier des collectes de Wildersbach

Transformons nos déchets en ressources !

Un petit geste pour réduire mes déchets, c'est un grand geste pour la planète ! Voici quelques bonnes pratiques.

Je composte mes déchets

Le compostage permet d'obtenir un fertilisant naturel, de réduire vos déchets, de faire des économies et d'agir en faveur de l'environnement.

Le Select'om accompagne les particuliers et les écoles : animations sur les ateliers compostage donnant droit à un composteur à tarif préférentiel.



Je valorise mes déchets verts

Près de 50 kg de déchets végétaux par habitant ont été collectés en 2021 par le Select'om. Pensez à valoriser vos déchets verts grâce au paillage, au mulching et au compostage.

Le Select'om accompagne les particuliers : ateliers au jardin et en déchèterie pour apprendre à valoriser ses déchets verts.

Je renforce mon réflexe de tri !

1/3 de nos ordures ménagères peut encore être recyclé ! Il faut renforcer notre réflexe de tri !

Le Select'om accompagne les particuliers et les écoles : animations sur le tri des déchets, le recyclage et visite de déchèterie.

Pour aller plus loin : www.select-om.com

Je lutte contre le gaspillage alimentaire

30 kg de nourriture, c'est ce qui est jeté en France chaque année par habitant en moyenne (ADEME 2020). Changer quelques habitudes peut réduire ce gaspillage de moitié, renseignez-vous !

Le Select'om accompagne les écoles : animation et solutions contre le gaspillage alimentaire.



Select'om

Calendrier des collectes en porte à porte 2023

> Wildersbach



Collecte des ordures ménagères
Rattrapage des jours fériés

JANVIER						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Pour une collecte gratuite à domicile, vous pouvez contacter EMMAUS Scherwiller : 03.88.82.05.24 - <https://scherwiller.ramassage.fr>

Les encombrants réutilisables



Nous vous souhaitons une belle année 2023, une année de retrouvailles, de partage et de rencontres après deux ans de restrictions relationnelles.

Profitez des petits bonheurs de chaque jour. Venez bénéficier de la palette d'activités mises à votre disposition pour prendre du bon temps, un repas en commun, un jeu de société, un apéro, échanger des souvenirs et des rires, retrouver les jeux des enfants, leur joie et leur imagination débordante.

Profitez de la vie, c'est l'une des clés d'une bonne santé préservée.

Un petit bonheur c'est un petit geste, une petite pensée, une petite attention. Plusieurs petits bonheurs deviennent de grands bonheurs quand on sait les diffuser et les partager...



Nous vous proposons un échange sous forme d'une réunion publique à l'automne prochain.

Nous vous attendons nombreux avec vos questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre au mieux, vos idées aussi auxquelles nous sommes ouverts pour que tous ensemble nous préservions la qualité de vie dans notre village et sachions trouver l'équilibre entre contraintes financières, administratives et attractivité afin que toutes les générations trouvent la place qui leur convient au sein de notre commune. D'avance nous vous remercions pour votre participation

Merci de votre attention!



Directeur de publication : Jacques MICHEL - Réalisation et Mise en page : Gabrielle Taglang et la Commission de Vie Communale
Impression : Intertrace, 215 Rte de la Féculerie, 88100 Pair-et-Grandrup